ville d'une dame Vogelsang, qui lui a déclaré que, le 5 décembre, c'est-à-dire le lendemain de crime, Anastay s'est présenté chez elle et lui a vendu un costume de soutien-gorge. J'ai nié ; mais le *réforme à outrance* m'a mis tous, lui a-t-il dit ; j'ai donc trois sous à vous rendre, mais il faut que vous vendiez votre uniforme. Vous pouvez le me vendre pour vingt que me tenue m'y a gênée ; je la mettrai, car on ne sait ce qui peut arriver. » Puis il lui a donné son nom et son adresse : Anastay, 20, rue Notre-Dame des-Victoires, et elle a été lui payer la somme de 15 francs.

L'assassin à Mazas

Le Courrier du soir avait annoncé qu'Anastay s'était suicidé cette après-midi. La nouvelle était fausse. Anastay a quitté la gendarmerie à 4 heures ce soir, et a été conduit à Mazas où il est actuellement.

Dernière Heure

Service téléphonique de l'Agence Havas

SUICIDE D'UN BANQUIER

Tours, 31 décembre. — Le banquier Bollanger, d'Azay-le-Rideau, s'est suicidé hier matin en se jetant dans l'Indre. Il laisse un passif considérable, de nombreux clients du canton sont ruinés.

En moins de dix ans, c'est le cinquième ministre du même genre qui se prédoit à Azay.

Bollanger avait déjà tenté de se suicider cos jours derniers en absorbant du laudanum.

Le cas de M. Duquesnay

On lit dans le *Progrès du Nord* :

En racontant l'impitoyable rigueur dont on avait usé envers M. Mahieu, nous avons rappelé que M. Duquesnay, neveu de l'ancien ministre de Cambrai, avait bénéficié de plus d'indulgence, et que non seulement, il n'avait pas été arrêté, mais qu'il n'avait même pas été poursuivi. Son affaire se termina par une transaction.

M. Duquesnay nous répond, aujourd'hui, par la lettre suivante :

Lille, le 24 décembre 1891.

Monsieur le rédacteur du *Progrès du Nord*, à Lille.

Vous me prenez à partir à propos du procès d'Halluin et vous rappelez à ce sujet une affaire vieille de dix ans dont vous paraissez avoir oublié le tenu et les détails.

Ma maison a eu en effet maille à partir avec l'administration des contributions indirectes, à cette époque, mais point du tout dans les conditions que vous indiquez.

Il s'agissait purement et simplement d'une contravention portant sur l'évaluation des fraintes légales et nullement d'un délit de fraude à l'Etrange.

Si j'ai eu devoir transiger alors, au lieu de laisser l'affaire suivre son cours, c'est uniquement par une considération de convenance que chacun comprendra : on de mes proches parents occupait le siège épiscopal de Cambrai et je n'ai pas voulu que mon nom qui était le sien, fut mêlé à des débats judiciaires.

Je requiers de votre équité la publication de cette lettre, et vous prie, monsieur le rédacteur, d'agréer mes civilités.

E. DUQUESNAY.

M. Duquesnay est, en vérité, charmant.

Il ne s'agissait nullement, dit-il, d'un délit de fraude à l'étranger. — Nous le savons parfaitement bien. Mais à l'étranger ou à l'intérieur, la fraude n'en a pas moins été commise.

Il s'agissait, prétend notre correspondant, purement et simplement d'une contravention portant sur l'évaluation des fraintes légales.

Cette fois, M. Duquesnay nous semble avoir perdu la mémoire. Le procès-verbal qui lui fut dressé le 12 avril 1883 visait des fraudes commises à l'aide d'un tuyau clandestin, par lequel les alcools étaient transportés des magasins de gros de M. Duquesnay dans ses magasins de détail. Ces alcools étaient de la nature, soustraits au payement des droits.

Nous sommes là en pleine fraude, en pleine contravention dont parle notre contradicteur pour évaluation inexacte des fraintes légales.

Les droits frauds par M. Duquesnay au préjudice de la régie s'élevaient à la somme de 9,950 fr. 97. Ceux frauds au détriment de l'octroi étaient de 3,739 fr. 68. Au total, 13,690 fr. 65.

Le 16 mai 1883, c'est-à-dire un an après le dépôt du procès-verbal, le neveu de l'ancien archevêque de Cambrai transigeait pour 19,201 francs 30.

G. R.

CHRONIQUE REGIONALE

Nos représentants. — Dans les différents scrutins de la séance du 24, les votes de nos députés se répartissent de la manière suivante :

1° Scrutin sur le droit de 10 francs, proposé au tarif minimum par la commission et le gouvernement : 310 : « Aimé Delattre ».

Tous les députés du Nord et du Pas-de-Calais ont voté « pour » sauf M. Jonnart qui a voté « contre », M. Basly, Elieu-Evrard, absents par congé.

La Chambre a adopté.

2° Scrutin sur les droits de 75 et de 50 cent. proposés par la commission sur le n° 179 bis. (Alcools) :

Tous ont voté « pour » *sauf MM.* Boulanger-Bernet, Fanien, Lalou, Moreau, Ribot, qui ont voté « contre » ; Lafargue et Le Gavrian qui se sont abstenus ; Basly et Elieu-Evrard, absents par congé.

La Chambre a adopté.

3° Scrutin sur les droits proposés par la commission et le gouvernement sur le 21 bis du tarif général des douanes (Céréales) :

Tous ont voté « pour » sauf MM. Lafargue et Moreau, qui ont voté « contre. »

La Chambre a adopté.

4° Scrutin sur l'amendement de MM. Gulpin, de Kerjégu et Yfilos, ayant pour objet d'accorder des encouragements à la culture du lin et aux autres cultures industrielles :

Ont voté « contre », MM. Adam, Bergeret, Boudenot, Déjardin-Verkinder, Fanien, Frankewitz, Jonnart, Le Gavrian, Mantelmont, Pichon, Sarrien, Thierry-Delcour, Taillandier, Thellier de Poncheville.

Ont voté « contre », MM. Boulanger-Bernet, Dron, Dubois, Guillemin, Herbecq, Lafargue, Lalou, Lefébure, Michaux, Moreau, Pierre Legrand, Rigaux, Ribot, Tournade.

Absents par congé : MM. Basly et Elieu-Evrard.

La Chambre n'a pas adopté.

Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort seront effectuées dans les divers cantons du département du Nord aux jours et heures ci-après :

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Lille-Nord, lundi 25 janvier, 1 h. 1/2, soir.
Pont-Neuf, mardi 26, 2 h. 1/2, soir.
Lille-Ouest, mardi 26, 4 h. 1/2, soir.
Lille-Sud, mardi 26, 9 h. matin.
Lille-Est, mardi 26, 2 h. 1/2, soir.
Quesnoy-sur-Deûle, mercredi 27, 9 h. matin.
Quesnoy-sur-Deûle, mercredi 27, 2 h. 1/2, soir.
Lannoy, mercredi 27, 4 h. 1/2, soir.
Haubourdin, mercredi 27, 9 h. matin.
Emmerin, mercredi 27, 2 h. 1/2, soir.
Armentières-Nord, jeudi 28, 9 h. matin.
Armentières-Sud, jeudi 28, 2 h. 1/2, soir.
Comines, vendredi 29, 9 h. matin.
Wervicq, vendredi 29, 2 h. 1/2, soir.
Quesnoy-sur-Deûle, samedi 30, 9 h. matin.
Quesnoy-sur-Deûle, samedi 30, 2 h. 1/2, soir.
Lille-Est, samedi 30, 4 h. 1/2, soir.
Lille-Ouest, samedi 30, 9 h. matin.
Lille-Nord, samedi 30, 2 h. 1/2, soir.
Pont-Neuf, samedi 30, 4 h. 1/2, soir.
Lille-Sud, samedi 30, 9 h. matin.
Le Sacq, jeudi 4, 9 h. 1/2 soir.
Le Sacq, jeudi 4, 2 h. 1/2 soir.
Frelinghien, vendredi 5, 9 h. matin.
Frelinghien, vendredi 5, 2 h. 1/2 soir.
Haubourdin, samedi 6, 9 h. matin.
Haubourdin, samedi 6, 2 h. 1/2 soir.
Emmerin, samedi 6, 4 h. 1/2 soir.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Landrecies, lundi 25 janvier, 9 h. matin.
Bavay, mardi 26, 11 h. matin.
Solre-le-Château, mercredi 27, 10 h. 1/2, matin.
Avesnes-Nord, jeudi 28, 9 h. matin.
Avesnes-Sud, jeudi 28, 11 h. matin.
Berlaimont, mercredi 30, 11 h. 1/2 matin.
Maubeuge, lundi 1er février, 9 h. matin.
Le Quesnoy-Est, mardi 2, 9 h. 1/2, matin.
Le Quesnoy-Ouest, mardi 2, 2 h. 1/2 matin.
Trélon, mercredi 3, 10 h., matin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Marcoing, lundi 25 janvier, 11 h., matin.
Cambrai-Est, mardi 26, 10 h., matin.
Clary, mercredi 27, 10 h., 1/4, matin.
Le Cateau, jeudi 28, 10 h., 1/2 matin.
Cambrai-Est, vendredi 29, 9 h., 1/2, matin.
Cambrai-Ouest, vendredi 29, 2 h. 1/2, soir.
Carnières, samedi 30, 10 h., matin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Arleux, lundi 25 janvier, 9 h. 1/2, matin.
Douai-Nord, lundi 25, 2 h. 1/2 soir.
Douai-Ouest, mardi 26, 10 h. 1/2 matin.
Douai-Sud, mardi 26, 2 h. soir.
Marchiennes, mercredi 27, 10 h. matin.
Orchies, jeudi 28, 2 h. 1/2 soir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Bergues, mercredi 27 janvier, 1 h. 1/2 soir.
Bourbourg, vendredi 29, 11 h. matin.
Dunkerque-Est, mardi 2 février, midi.
Dunkerque-Ouest, mercredi 3, 10 h. matin.
Gravelines, vendredi 5, 11 h. matin.
Hondschoote, lundi 8, 10 h. matin.
Wormhoudt, lundi 11, 11 h. 1/2 matin.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Hazebrouck-Nord, mardi 26 janvier, 9 h. matin.
Hazebrouck-Sud, mardi 26, 11 h. matin.
Cassel, mercredi 27, 9 h. 1/2, matin.
Merville, samedi 30, 10 h. matin.
Steenvoorde, mardi 2 février, 10 h. 1/2, matin.
Bailleul-Nord-Est, mercredi 3, 9 h. 1/2, matin.
Bailleul-Sud-Ouest, mercredi 3, 11 h. matin.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Bouchain, lundi 25 janvier, 2 h. 1/4 soir.
Denain, mardi 26, 10 h. 1/4 matin.
Valenciennes-Sud, mercredi 27, 10 h. matin.
Valenciennes-Est, jeudi 28, 9 h. matin.
Condé, jeudi 28, 1 h. soir.
Valenciennes-Nord, vendredi 29, 10 h. matin.
St-Amand (rive droite), vendredi 29, 9 h. 1/2 m.
St-Amand (rive-gauche), samedi 30, 11 h. 1/4, m.

Les jeunes gens omis des classes précédentes qui auraient un motif d'excuse à invoquer doivent faire parvenir leur demande à la préfecture ou à la sous-préfecture, huit jours au moins avant le jour fixé pour le tirage au sort, sous peine de se voir attribuer d'office les premiers numéros.

Mentionnation de se faire visiter dans le département de la résidence ne sera accordée qu'aux hommes pour lesquels, au moment du tirage au sort dans le canton de leur domicile la demande en sera faite par eux mêmes, soit en leur nom, par leur parent ou tuteur. Mention de cette demande sera faite sur la liste de tirage.

Récompenses honorifiques. — Par décisions ministérielles, des récompenses pour faits de sauvetage ont été accordées à MM. Pierre Ponsolle, médaille d'infanterie en retraite; médaille d'argent de 1re classe : sauvetage d'un enfant, Boulogne, 6 octobre 1891.

Louis-Antoine-Joseph Bourgain, matelot, témoignage officiel de satisfaction : sauvetage d'un enfant, Boulogne, 6 juin 1891.

Marc-Antoine-Augustin Maillard, matelot, témoignage officiel de satisfaction : sauvetage d'un noyé, Boulogne, 8 mars 1891.

Jean-Charles Bocquet, matelot, témoignage officiel de satisfaction : sauvetage d'un homme, Dunkerque, 6 octobre 1891.

Léon-François Morsch, matelot, témoignage officiel de satisfaction : sauvetage d'un enfant, Calais, 19 octobre 1891.

Annuaire statistique du Nord. — M. H. Lecocq, chef de division à la Préfecture du Nord, vient de faire paraître l'annuaire statistique du Nord pour l'année 1892.

C'est là Cet année de cette intéressante et utile publication qui forme aujourd'hui un très beau volume, les renseignements qu'il contient devenant de plus en plus nombreux.

L'annuaire statistique du Nord pour cette année par la très grande variété des matières qui ont pu trouver place dans cet ouvrage très complet. Le plan général de l'ouvrage et la clarté des classifications font honneur à l'auteur qui a su grouper fort habilement tout ce qui peut intéresser la population du département.

Téléphone. — La direction des postes mettra en service à partir du 1er janvier, le réseau téléphonique urbain de Lannoy.

Chronique locale

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Ecole nationale des arts industriels. — Musée ouvert de 10 heures à 2 heures.

Exposition. — Concours de pigeons. — Chez *M. E. Maton, rue de Blanchemaille, 47, à partir* de 9 heures du matin. Concurrents, MM. E. Willis et E. Boele.

Combats de coqs. — A 3 h. 1/2, chez M. Henri Duhet.

Hippodrome. — Rideau à 6 heures, les Chevaliers du Brouillard, drame en 5 actes et 10 tableaux. — La Mante de Portici, opéra en 4 actes et 5 tableaux.

Théâtre Deschamps. — Rideau à 6 heures, **Trente ans ou la Vie d'un joueur**, drame en 6 tableaux. — Le Grand Mogol, opéra-bouffe en 4 actes.

Cherval Eiffel. — Grand concert à 6 heures, au local, boulevard d'Halluin, suivi de bal.

Un immense incendie à Roubaix

Une filature de coton en feu

La triste série des incendies continue dans notre cité laborieuse et industrielle. Ces sinistres se produisant dans des usines, enlèvent malheureusement du même coup le pain à des centaines de pauvres ouvriers.

Après l'incendie de l'établissement Wibaux-Florin, qui a jeté sur le pavé plus de 300 travailleurs nous avons à relater aujourd'hui un autre sinistre qui privera de travail une centaine d'ouvriers.

La filature Parent et Lemaire

L'établissement qui est devenu, hier, la proie des flammes est situé rue du Parc et rue du Grand Chemin.

Il a été construit en 1866 pour MM. Parenthon Ferraille, filateurs. Sa superficie peut-être évaluée à deux hectares environ.

Par la suite, cette usine devint la propriété de MM. Parent et Lemaire, qui opéraient dans les bâtiments de notables modifications.

En façade, rue du Parc, étaient situés les généraux, la préparation et les bureaux; puis, en martiaux, venait la machine à vapeur et la filature de coton, faisant face à la maison d'habitation de M. Lemaire-Duvillier l'un des associés. L'entrée de cette maison est située rue du Grand Chemin.

C'est dans la filature de coton que le feu a pris naissance.

L'alarme

C'est vers six heures et demie, qu'on s'aperçut que le feu venait de se déclarer à l'étage de la filature, au métier numéro 13. En moins d'une minute, le métier était en flammes. On parvint cependant à le maîtriser et cet pour un moment l'espoir que tout danger avait disparu, quand tout à coup des flammes jaillirent avec une violence extraordinaire. Les ouvrières et ouvriers éprouvèrent ne parent que s'enfuir sans même avoir le temps de prendre leurs vêtements; tous coururent affolés dans la rue, les femmes en jupon courte, les hommes en manches de chemise.

Le premier moment de stupeur passé, on put organiser les secours; des pompiers demeurant dans le voisinage étaient heureusement. Mais, que pouvaient-ils faire contre ce fléau.

Des myriades de flammèches de coton volitigeaient de toutes parts, menaçant de communiquer le feu aux maisons voisines.

Les secours

Bientôt arrivèrent la pompe à bras du poste de la rue des Arts, puis les pompes du poste central. Un tuyau fut amené sur place, rue de l'Epeule, en face de l'abreuvoir, la seconde rue du Grand-Chemin, vis-à-vis de la maison d'habitation de M. Lemaire-Duvillier.

On cherche d'abord à préserver les constructions voisines. D'un côté, il y avait la rotonderie de M. Vinchon, de l'autre, accolé à la filature, les écuries et les magasins à fourrages de MM. Goffin et Valerot et de M. Lecat, entrepreneur de maçonnerie.

Le danger était grand, aussi les secours se portèrent-ils de ce côté, et la pompe à vapeur de la ville fut mise en batterie dans la rue du Parc.

Une panique

Il est nécessaire d'expliquer que la fabrique Parent-Lemaire est comprise dans une agglomération d'une vingtaine de maisons, qui donnent tout autour, sauf rue de l'Epeule, du Grand-Chemin et du Parc.

L'estaminet de M. Prosper Chinat, contigu, a pu être préservé.

A dix heures, les pompiers étaient occupés à manœuvrer, quand un mur tombe sur les maisons de la cité Vernier-Delcourte ; l'habitation de M. Alexandre Decoenne fut fortement endommagée. Heureusement son propriétaire était absent.

Dans cette cour se trouvaient deux autres maisons, occupées par MM. Lecomte et Renaux. Ceux-ci eurent la présence d'esprit de sauver leur mobilier. L'atelier de M. Dagorn, tailleur, fut préservé.

A cet ouvement de la muraille a causé des dégâts jusque chez MM. Calonne, ferblantier et Lambout, boucher.

Les dégâts et les assurances

Les dégâts occasionnés par l'incendie de la filature de MM. Parent et Lemaire s'élèvent approximativement à 500.000 fr.: 400,000 fr. pour le bâtiment et le matériel de la filature et de la préparation et 100.000 pour les marchandises.

Il y a assurance pour 350,000 fr., à huit compagnies : la Providence, le Phénix, l'Union, le Monde, le Soleil, l'Union et le Phénix espagnol, l'Aigle et l'Abeille.

Le nombre des ouvriers restés sans travail par suite de ce sinistre, s'élève à quatre-vingt.

Les Pompiers

En opérant le sauvetage des livres de commerce, un jeune ouvrier de 20 ans, M. Ferdinand Verbecke, s'est fortement brûlé au cou il a été pansé par MM. les docteurs Largillière et Bonte.

— Un tisserand demeurant rue de Naples, M. Blondin Vandertroem, a reçu dans l'œil une étincelle qui l'a grièvement atteint. On craint que cet organe ne soit perdu.

SOUSCRIPTION

pour les ouvriers victimes de l'incendie de chez Parent-Lemaire.

Un de nos abonnés est venu nous apporter sa souscription pour les ouvriers victimes de l'incendie d'hier. Cet exemple sera certainement suivi. A cette époque de l'hiver le chômage entraîne des souffrances et la misère noire pour les ouvriers que les sinistres jettent sur le pavé sans qu'ils aient à compter sur le secours des assurances, qui dédommagent les industriels victimes.

C'est avec le ferme espoir que notre appel sera entendu que nous Pardessons à nos lecteurs ; nous publierons demain notre première liste.

Toutes les souscriptions, si modestes soient-elles, seront reçues dans nos bureaux.

UN NOM QUI INSPIRE CONFIANCE

J'achète un **Montespan**, un **Langage des Fleurs**. Tous deux sont de Vaissier. Ces fins savons sont (signes

De périer votre nom, Prince des parfumeurs,
Car voilà des produits réellement insignes.

Mon Sirène et *Mon Vaissier* et *Victor Vaissier*.

En vente chez tous les merciers en gros.

Mesus faits. — Gustave Descamps, âgé de 23 ans, dessinateur, avait été à Nef par de trop copieuses libations et se trouvait en état d'ivresse rue de Lannoy, vers 11 heures 1/2 du soir. Un agent de police conduisit l'ivrogne au dépôt du 3e arrondissement.

— La nommé Grégoire Galavant, âgé de 50 ans, tisserand demeurant rue Solférino, était ivre vendredi vers 4 heures du soir et injoralit la charité dans la rue de l'Epeule. Un agent l'ayant aperçu le conduisit au dépôt du 3e arrondissement.

Ecole nationale des arts industriels de Roubaix. — Le représentant à Roubaix de la maison Colin, successeur de Wagner, horloger à Paris est prié de passer à l'administration.

Combat de Coqs. — M. Henri Dutat informe les amateurs de combats de coqs que les parties de coqs, dimanche 27 décembre courant, Rendage contre la Société « Les Brise-Fer du Plenfé » et lundi 28 courant, rendage contre la Société de « l'Epoule ».

Mise au parc, à 3 h. 1/2 précises.

DES ÉCOLIERS BIENHEUREUX

L'hiver avec son froid, ses frimas et sa glace,
Nous faisait trouver dur le travail de la classe,
Et nos doigts engourdis écrivaient lentement.
Mais notre professeur, à qui nous rendons grâce,
Nous ayant conseillé votre Congo charmant,
Nous sommes à l'abri des engelures maintenant.
Qu'importaient dans nos mains la bise et les *gerçures*
Le bienfaisant Congo nous donne la *gaîté*
Une *douce chaleur*, la *joie* et la *santé*.
Trois cents collégiens à M. Victor Vaissier.

TOURCOING

Election au Conseil des Prud'hommes. — *Candidats ouvriers.* — Première catégorie (Coton et Lin), Louis Desplechin, ancien contre-maître, industrie coton et lin, membre sortant.

Troisième catégorie (tisserands). — Jean Legrand, ouvrier tisserand, membre sortant.

Quatrième catégorie (Industries diverses). Victor Lilatard, ouvrier, menuisier, membre sortant.

Disparition. — J.-B. Leclercq, 18 ans, demeurant au Halot, a quitté jeudi le domicile paternel à la suite d'une discussion avec sa mère, et en annonçant qu'il ne reviendrait plus.

Le père a fait sa déclaration au bureau central de police.

Expulsés. — Un convoi de 21 expulsés a été dirigé sur la frontière par la gendarmerie de Tourcoing.

Tous les individus composant ce convoi sortaient des prisons de la région.

Accident à la barrière du Tilleul. — Dimanche soir, vers 6 heures, M. Vincent Thevy, 36 ans, sous-brigadier des douanes de la caserne de Wattrelos venait du Sapin-Vert à Tourcoing, accompagné de l'un de ses collègues.

Au lieu de traverser la barrière du Tilleul sur la passerelle réservée aux piétons, les deux hommes s'engageaient sur les voies.

Les douaniers ne virent pas venir un train de marchandises qui se trouvait au-delà de la barrière et roulait vers Tourcoing.

Atteint par les wagons et projeté sur le côté M. Thevy a eu la bras gauche fracturé et l'épaule broyé.

Le blessé a été transporté dans une maison voisine où il a reçu les soins de plusieurs docteurs. Il a ensuite été conduit à 10 heures à l'Hôtel-Dieu.

L'amputation du doigt mutilé a été pratiquée.

Vol de numéraire. — Mme Zulmie Debarle, 35 ans, boulevard, au Chêne-Houpline, avait réclamé 200 fr. d'économie de 4 pièces de 20 fr. et de 24 pièces de 5 fr. et renfermé dans une boîte cachée sous une armoire.

Mardi 22, la boîte et son contenu étaient enlevés à cette place mais le 25, le tout avait disparu.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement.

Arrestation. — Le garde-champêtre Flipo de la Croix-Rouge a arrêté hier matin, vers onze heures, Sylvis Seynave, 40 ans, à Roubaix-Tourcoing.

Cette femme se livrait à la mendicité et ne se donnait même pas la peine de sonner aux portes des maisons, elle se contentait de quémander. Prévenue par le garde elle n'en continua pas moins de mendier.

Conduite devant M. le commissaire de police du 1er arrondissement, elle a déclaré qu'elle mendiait pour ses enfants et son mari. Or, il paraît qu'elle vit séparée de ce dernier.

Mariage. — Hier, a été célébré le mariage de Mlle Maria Rembauville, fille cadette de M. René Rembauville, commerçant central, avec M. Victor Marchand, de la Chapelle-Sainte Luce (Aube), professeur de rhétorique au collège de Bétheme.

Conduisait la mariée Lebouqcq, premier adjoint qui a uni les jeunes époux, à qui nous adressons nos vœux les plus sincères.

La Société des Orphéonistes (Crickets) donnera dans son local de l'Hôtel-du-Cygne, le lundi 28 décembre, à 8 heures du soir, une soirée bachique à laquelle elle invite ses membres protecteurs et honoraires.

VIENT DE PARAITRE

Chasse. — Guide pratique du garde particulier, du chasseur et du propriétaire, par J Lemercier, chef d'escadron de gendarmerie à Amiens.

Dans ce petit volume se trouvent réunies avec méthode et clarté toutes les dispositions qui réglementent la chasse. Un classement alphabétique fort commode permettra de trouver immédiatement l'article auquel se rapporte un cas spécial.

En vente au bureau du journal, rue Varte, 56, à Tourcoing.

Grand Almanach du Nord et du Pas-de-Calais, le plus amusant, le plus instructif de tous les Almanachs. Il peut être mis dans toutes les mains. Il contient un grand choix de gravures de nos meilleurs artistes, ainsi que beaucoup de bonnes histoires de nos meilleurs auteurs comiques. Le grand Almanach du Nord et du Pas-de-Calais indique les foires et marchés des deux départements, l'emplacement des troupes, etc., etc.

En vente au bureau du journal, rue Verte, 56, à Tourcoing.

WATTRELOS

Conférence au hameau du Sapin Vert à Wattrelos. — Aujourd'hui dimanche 27 décembre, une réunion publique sera lieu à 3 heures précises, au hameau du Sapin Vert, à 3 heures prises de l'après-midi.

M. Coupez de Roubaix, y parlera de la question sociale et des prochaines élections. Ce sujet intéressant ne manquera pas d'attirer tous les électeurs de cet important quartier.

Halluin. — *Un incendie.* — Hier matin, vers 6 heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Pierre Martin, rue de la Garde, à Halluin. Une arcade d'un métier Jacquart s'étant rompue tombe sur un bec de gaz. Les duvets de coton enflammés rent et le feu se communique à la pièce de fabrication puis à un métier voisin.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux ils trouvèrent l'établissement s'étaient rendus *maîtres du feu.*

Les dégâts consistent en deux métiers détruits et des avaries produites par l'eau. Les pertes sont d'environ 3,000 francs, couvertes par une assurance.

— M. Duquesne, commissaire de police d'Halluin, a mis en état d'arrestation le nommé Pierre Dobbrin, 38 ans, journier, sans domicile fixe, ni moyens d'existence, sous l'inculpation de vagabondage et infraction à un arrêté d'expulsion.

Mouvement. — La musique municipale a donné le jour de la Noël son récital de Ste-Cécile, pendant la messe de 9 heures.

Cette société, qui est composée de 80 exécutants et qui ne compte pas moins de 30 jeunes gens de 12 à 18 ans, tient certainement le 1ère société musicale de l'arrondissement de Lille.

Cette musique a exécuté avec un brio vraiment remarquable une fantaisie sur le « Lac des Fées ».

Elle a ensuite joué la « Marche aux flambeaux, n° 3, de Meyerbeer.

Ici les attaques de pistons et trompettes ont manqué de rigueur ; on ne doit pas y mêler d'autres instruments.

Les tutlis ont été enlevés d'une façon tout à fait irréprochable, les basses et trombonnet ont été au dessus de tous éloges.

Cette société a prouvée aux musiciens accourus de tous côtés pour cette exécution, qu'elle se maintient à son rang.

Nous ne pouvons que féliciter M. Vincent son digne et dévoué président ainsi que son éminent directeur M. Guillaume.

LILLE

Les visites militaires du premier de l'An. — Les officiers du corps d'armée à l'occasion du 1er jour de l'an auront lieu dans les places de Lille et Douai.

Le général commandant le 1er corps d'armée recevra à 1 heure et quart de l'après-midi au Quartier-Général la visite des autorités militaires de la place de Lille.

Les visites à M. le Préfet du Nord auront lieu immédiatement après. Les officiers seront en grande tenue.

MM. les officiers de réserve de l'armée territoriale sont invités à se rendre pour une visite aux officiers du corps d'armée.

Le général commandant le 1er corps d'armée et M. le préfet du Nord recevront la visite des corps de troupe dans l'ordre suivant :

Le 1er régiment de chasseurs de Lille ;
1er bataillon d'artillerie de forteresse ;
Bataillon de chasseurs à pied de Lille ;
16e bataillon de chasseurs ;
Douaniers ;
4le régiment d'infanterie et 94le.
1er régiment territorial d'infanterie.
Ecole de tir et d'instruction militaire.

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale qui ne seront pas de service ne se présenteront pas avec leurs corps.

Poste et télégraphes. — Un concours pour le décrochage du service des postes et télégraphes aura lieu, les jeudi 3 et vendredi 4 mars 1892, au chef lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum :

Par exception, peuvent concourir après 25 ans et jusqu'à 28 ans les candidats qui justifient de trois ans de participation, en qualité de commis au bureau simple, de commis auxiliaire ou d'aide, au travail d'un bureau de poste et télégraphe, et les anciens sous-officiers comptant trois ans au moins de présence sous les drapeaux ; pour les candidats comptant moins de trois années de services dans l'administration ou sous les drapeaux, il plus de 25 ans d'âge. la limite d'âge sera de 25 ans et reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats étrangers à l'administration, devront se présenter en personne et sans recours au directeur des Postes et Télégraphe de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 25 janvier 1892.

La découverte d'un cadavre dans les fortifications. — Hier matin, vers huit heures, on a trouvé dans les fortifications, près de la porte de Douai, le cadavre d'un homme, paraissant âgé de 50 ans environ. Il était vêtu d'un pantalon de velours noir. Transporté à la morgue, on trouva dans sa poche un livret au nom de Aristide Héluy, né en 1833, dans l'Aisne.

Une enquête est ouverte au 7e arrondissement pour connaître la cause de cette mort qu'on attribue à une congestion.

Les vols. — M. Bose, rue de Flandre, 14, fut bien surpris en voyant sortir d'une des chambres de sa maison un individu qui, dès qu'il l'aperçut, se mit à courir. Il le rejoignit et le remit entre les mains de la police qui le conduisit au sixième arrondissement.

Ledit individu fut reconnu pour un nommé Joseph Moreau, 25 ans, journalier, rue Fragonard, 28 il s'était introduit dans la maison à l'aide de fausses clés ; il a été déféré au parquet.

Menus faits. — Pierre Frosch, 21 ans, chauffeur, né à Paris, s'est présenté à la police pour obtenir un billet de logement. Comme il était porteur d'aucun papier et qu'il se trouvait sans domicile, il a été arrêté sous l'inculpation de vagabondage.

— Dimanche après-midi, vers une heure, l'enfant du vitrier-peintre, demeurant rue Jean-Jaurès, ways de la porte de Gand à la Grand' Place, s'est rompu dans la rue Grande-Chaussée et la voiture a versé. Le cocher a été projeté sur le pavé et s'est fait quelques contusions. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il a été transporté à son domicile. Quant à la voiture, elle est restée sur place jusqu'à quatre heures.

LE NORD

Cysoing. — Vendredi, l'ami malin qui régnai à Cysoing donnait à notre je ite ville l'aspect d'un grand jour de fête. Le tirage de la tombola et le concert qui devait la suivre, attiraient dès le matin une affluence de visiteurs dont le nombre n'a cessé de s'accroître pendant toute la journée.

Le comité organisateur n'avait pas attendu que le tirage fut officiel pour faire profiter les pauvres du succès de son entre. La veille, une abondante distribution de vêtements et de chaussures était faite à tous les enfants nécessiteux fréquentant les écoles communales.

La journée s'est terminée par une soirée charmante : dans de vastes salles de cabarets, dans la salle, décorée avec beaucoup de goût, était comble : plus de 800 personnes s'y pressaient.

Tous les artistes avaient tenu à apporter pour leurs concours cet rivalisé de mérite et d'entrain. Aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés pendant tout le cours du concert.

La fanfare de Cysoing a fait l'ouverture par trois morceaux très bien exécutés, sous l'habile direction de M. Quervers, un jeune chef dévoué.

MM. X..., et Y..., deux décoplants comiques, ont obtenu un grand succès d'hilarité avec plusieurs monologues et chansonnettes dits avec beaucoup de finesse et de goût.

Les Mandolinistes de Lille ont brillamment exécuté quelques fantaisies empreintes d'un charme exquis.

Mais les honneurs de la soirée ont été pour Mlle Busschaert qui, dans l'Aria d'Hérodiade et la duo des Dragons de Villars a montré un talent qui lui prédit un plus brillant avenir.

Mme X..., dont la générosité égale le mérite avait voulu nous charmer ; elle s'est montrée cette fois toujours, l'excellente musicienne que chacun connaît.

En résumé, la tombola ne pouvait avoir de couronnement plus réussi.

Les pauvres de Cysoing en garderont longtemps le bon souvenir. Aussi nous permettrons-nous d'adresser à M. le docteur Desmons, le dévoué et sympathique président de l'œuvre et à ses dignes collaborateurs, toutes nos plus sincères félicitations.

Comines. — *Combat de coq.* — Aujourd'hui 27 décembre à 3 heures, dans la grande salle du café « La Concorde » avec tribunes bien aménagées, aura lieu un combat de coqs très sérieux entre sociétés amateurs et donnéisanes.

Avis aux amateurs.

Quesnoy-sur-Deûle. — **Vol.** — Jeudi vers midi un voleur s'est introduit chez M. Crépel, cultivateur au hameau du Veau, et a soustrait trois pantalons et un fusil. Les domestiques qui s'étaient aperçus de l'affaire l'ont poursuivi mais n'ont pu le rejoindre.

Dans sa course le voleur a laissé tomber l'une des volailles.

DOUAI

Vol de 4,000 francs. — Dans la nuit du 25, profitant de l'absence de M. Masson, armurier, rue des Minimes, des malfaiteurs se sont introduits dans sa demeure par la cave et sont montés au premier étage.

Les enfants étaient couchés; l'un deux se réveilla et appela sa mère.

Les voleurs se tinrent cois, puis au bout d'un instant, ouvrirent une garde-robe et y dérobèrent 4,000 francs et or, contenus dans un sachet.

AVESNES

A l'audience de jeudi, MM. Hatin, nommé propriétaire de la République à Avesnes, et M. Dissart, nommé substitut du procureur de la République près le même siège, ont été installés dans leurs nouvelles fonctions.

Fourmies. — Un jeune ménage, les époux Delsart-Gaillard, tisseur à l'usine Malakoff et âgés tous deux de 23 ans, viennent de disparaître dans une circonstance étrange. Le mari ayant depuis deux ans à peine et n'ayant eu qu'un enfant qui a vécu neuf mois.

Dernièrement, ils s'alitaient tous deux, souffrant d'une maladie « poitrine et jeudi à midi, la femme mourait. Elle était suivie dans la tombe par son mari, qui décédait deux heures après.

Les funérailles de ces jeunes époux, qui sont restés unis jusque dans la mort, ont eu lieu hier et ont été payées à l'usine Malakoff et à toute fête parmi les patrons et les ouvriers de l'usine Malakof.

Wignehies. — Jeudi dernier, vers huit heures du soir, le nommé Lamant, rue des Chevaux, entendit dans la maison de ses voisins, les époux Forters Alfred, un bruit insolite qui le surprit, d'autant plus qu'elle savait ces voisins absents. Il se rendit alors chez Gilles, autre voisine, elles explorèrent ensemble les abords de cette maison ; mais n'entendant plus rien et voyant la porte fermée, elles rentrèrent chez elles. Vers dix heures, un nouveau bruit plus accentué étant parvenu à ces oreilles, Mme Laurent sortit de nouveau, Elle vit alors que la porte de la maison avait été brisée et ouverte en même temps deux jambes gravissant au galop l'escalier du grenier.

Elle eut l'aprésence d'esprit de crier au voleur ! Aussitôt plusieurs personnes accoururent et cernèrent la maison. Les gendarmes Sennaville et Gentil, présent au service à Wignehies pénétrèrent dans la maison et trouvèrent couché dans le lit de « époux Forters, comme quelqu'un qui veut tranquillement se reposer le jeune Joseph Druon, 27 ans, [illegible] Interrogé sur le motif de sa présence en ces lieux, Druon prétendit être venu à un rendez-vous galant, ce que nie énergiquement Mme Forters. Quant à M. Forters, il est persuadé que Druon n'est qu'un vulgaire voleur.

Après confrontation avec Mme Forters, Druon a été maintenu en état d'arrestation et reconnuit à Fourmies.

Le produit du vol a été mis à la disposition de M. le procureur de la République à Avesnes.

HAZEBROUCK

Bailleul. — Le *Journal officiel* promulgue un loi aux termes de laquelle est autorisée la prorogation, jusqu'au 31 décembre 1896 inclus